Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION ILE DE FRANCE

Direction régionale et interdépartementale,
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Service régional de l'alimentation – Pôle phytosanitaire

Cellule certificat et agrément phytopharmaceutique

Dossier suivi par : G.FOURNIER
Tél. : 01 41 73 48 17 / 01 41 73 48 00
Courriel : ppp.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

N/ Réf. : 11800437
V/ Réf. : SIREN 180 070 047

ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE
9 AVENUE GEORGES V
75008 PARIS

Rungis, le – 2 OCT. 2018

Objet : Transmission du certificat d'agrément pour la pratique d'une activité liée aux produits phytopharmaceutiques

Références réglementaires :
- Articles L254-1, L254-12, R254-1 à 7 puis R254-15 à 19 et R254-27 du code rural et de la pêche maritime relatifs à .la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Arrêtés du 25 novembre 2011 relatifs aux référentiels de certification prévus à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime « organisation générale », pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels », pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels, pour l'activité « application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques » et pour l'activité « conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application ».

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à l'actualisation de votre dossier d'agrément en date du 26 septembre 2018 vous trouverez ci-joint le certificat d'agrément de votre entreprise pour le conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques.

Je vous précise que ce dernier est octroyé **sans limitation de durée, sous réserve** du respect des dispositions suivantes :
- transmission chaque année à mon service, de la copie de l'attestation de la souscription à une police d'assurance annuelle, couvrant la responsabilité civile professionnelle de votre entreprise et de(s) l'établissement(s) secondaire(s) couverts par le présent agrément. Cette attestation devra être adressée avant la date d'expiration du contrat en cours,
- transmission dès réception, à mon service, du document attestant le renouvellement de la certification délivré par l'organisme certificateur chargé de l'audit de suivi.

Par ailleurs, tout changement survenu au sein de votre entreprise, susceptible de remettre en cause les conditions de délivrance de l'agrément (statut juridique, raison sociale, adresse, assurance annuelle…) devra être notifié à mon service **dans un délai de trente jours.**

S'il apparaît, lors d'un contrôle, que les conditions de délivrance de l'agrément ne sont plus satisfaites ou que l'obligation de notification n'a pas été respectée, les dispositions de l'article R.254-27 du CRPM en prévoient le retrait. La constatation de l'infraction relative au non respect des conditions exigées lors de la délivrance de l'agrément peut aboutir, conformément aux dispositions de l'article L.254-12 du CRPM à une sanction pénale de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

Enfin, je vous informe que votre organisme est enregistré dans le fichier informatique GEUDI auquel vous avez un droit d'accès conformément à l'article 34 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 et publié sur le site internet du ministère chargé de l'agriculture à l'adresse http://e-agre.agriculture.gouv.fr/.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet de région, par subdélégation
La chef du service régional de l'alimentation

Nathalie PIHIER

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION ILE DE FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale,
de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'alimentation – Pôle phytosanitaire

Cellule certificat et agrément phytopharmaceutique

AGREMENT MULTISITES D'ENTREPRISES EXERÇANT UNE ACTIVITE DE CONSEIL INDEPENDANT A L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Références réglementaires :

- Articles L254-1, L254-12, R254-1 à 7 puis R254-15 à 19 du code rural et de la pêche maritime relatifs à .la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Arrêtés du 25 novembre 2011 relatifs aux référentiels de certification prévus à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime « organisation générale », pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels », pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels, pour l'activité « application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques » et pour l'activité « conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application ».

Entreprise

N° SIREN :	180 070 047
Raison sociale	ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE
Située à	9 AVENUE GEORGES V 75008 PARIS

Etablissements secondaires couverts par le présent agrément : voir annexe jointe

Numéro d'agrément : IF01762

L'agrément de l'entreprise est octroyé sans limitation de durée sous réserve du respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Ce certificat d'agrément annule et remplace celui délivré le 7 octobre 2013.

Fait à Rungis le - 2 OCT. 2018

Pour le Préfet de région, par subdélégation
La chef du service régional de l'alimentation

Nathalie PIHIER

TOUT COURRIER DOIT ÊTRE ENVOYE A L'ADRESSE CI-DESSOUS
DRIAAF-SRAL- Pôle phytosanitaire – Cellule certificat et agrément phytopharmaceutique
10, rue du Séminaire – 94516 RUNGIS CEDEX – Tél : 01.41.73.48.00 – Fax : 01.41.73.48.48
Courriel : ppp.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

ANNEXE

Liste des établissements secondaires couverts par l'agrément n° IF01762

ENSEIGNE	N° DE SIRET	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN	18011001700019	4 AVENUE CHAMP DE FOIRE - BP 84	01003	BOURG EN BRESSE CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AISNE	18020251700017	1 RUE RENE BLONDELLE	02007	LAON CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ALLIER	18030653200011	60, COURS JEAN JAURES - BP 1727	03017	MOULINS CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DES HAUTES ALPES	18050002700016	8 TER RUE CAPITAINE DE BRESSON	05000	GAP
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDECHE	18071001400010	4 AVENUE DE L'EUROPE UNIE - BP 114	07001	PRIVAS CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ARDENNES	18080251400067	1 RUE JACQUEMART TEMPEUX - CS 70733	08013	CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARIEGE	18090002900018	32, AVENUE DU GENERAL DE GAULLE	09000	FOIX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUBE	18100251000020	2 BIS RUE JEANNE D'ARC - CS 44080	10014	TROYES CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUDE	18110004100027	ZA DE SAUTES TREBES	11878	CARCASSONNE CEDEX 9
CHAMBRE D'AGRICULTURE DES BOUCHES DU RHONE	18130005400010	22 AVENUE HENRI PONTIER	13626	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE	18140005200021	6 RUE DES ROQUEMONTS CS45346	14053	CAEN CEDEX 4
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CALVADOS	18140004500025	6 AVENUE DE DUBNA - CS 90218	14209	HEROUVILLE SAINT CLAIR CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CANTAL	18150002600016	26 RUE DU 139 REGIMENT BP 239	15002	AURILLAC CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CHER	18180003800026	2701 ROUTE D'ORLEANS	18230	ST DOULCHARD
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA CORREZE	18190202400031	IMMEUBLE CONSULAIRE PUY PINCON - TULLE EST BP 30	19001	TULLE CEDEX

ANNEXE

Liste des établissements secondaires couverts par l'agrément n° IF01762

ENSEIGNE	N° DE SIRET	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE HAUTE CORSE	18202007300025	15 AVENUE JEAN ZUCCARELLI - BP 215	20293	BASTIA CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA COTE D'OR	18210004000027	1 RUE DES COULOTS - CS 70074	21110	BRETENIERE
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA CREUSE	18230202600014	MAISON DE L'ECONOMIE - 8, AVENUE D'AUVERGNE - BP 89	23011	GUERET CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DORDOGNE	18240001000191	BOULEVARD DES SAVEURS - CRE@VALLEE NORD - COULOUNIEIX-CHAMIERS CS 10250	24060	PERIGUEUX CEDEX 9
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DROME	18261001400025	95 AVENUE GEORGES BRASSENS CS 30418	26504	BOURG LES VALENCE CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE D'EURE ET LOIR	18280003700018	10 RUE DIEUDONNE COSTES - CS 10399	28008	CHARTRES CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD	18300004100032	1120 ROUTE DE SAINT GILLES - BP 80054	30023	NIMES CEDEX 1
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA HAUTE GARONNE	18310004900026	23 RUE DE LISIEUX - CS 90105	31026	TOULOUSE CEDEX 3
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GERS	18320002100016	ROUTE DE MIRANDE BP 70161	32003	AUCH CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HERAULT	18340003500030	CS 10010 - MAS DE SAPORTA	34875	LATTES CEDEX
CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE	18350001600021	Technopôle Atalante-Champeaux-Rue Maurice Le Lannou-CS 74223	35042	RENNES CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'INDRE	18360003000013	24 RUE DES INGRAINS	36022	CHATEAUROUX CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE D'INDRE ET LOIRE	18370003800015	38 RUE AUGUSTIN FRESNEL BP 139	37171	CHAMBRAY LES TOURS CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ISERE	18381001900038	40 AVENUE MARCELIN BERTHELOT - CS 92608	38036	GRENOBLE CEDEX 2
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA LOIRE	18421001100021	43 AVENUE ALBERT RAIMOND BP 40050	42272	ST PRIEST EN JAREZ CEDEX

ANNEXE

Liste des établissements secondaires couverts par l'agrément n° IF01762

ENSEIGNE	N° DE SIRET	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA HAUTE LOIRE	18430003600011	16 BOULEVARD BERTRAND BP 343	43012	LE PUY EN VELAY CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU LOIRET	18450003100028	13 AVENUE DES DROITS DE L'HOMME	45921	ORLEANS CEDEX 9
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU LOT	18460002100010	430, AVENUE JEAN JAURES - CS 60199	46004	CAHORS CEDEX 9
CHAMBRE D'AGRICULTURE REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE	18440135400057	9 RUE ANDRE BROUARD CS 70510	49105	ANGERS CEDEX 02
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MANCHE	18500004900014	AVENUE DE PARIS	50009	ST LO CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MARNE	18510251400014	ROUTE DE SUIPPES - CS 90525	51009	CHALONS CHAMPAGNE CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA HAUTE MARNE	18520251200017	26 AVENUE DU 109EME RI - BP 82138	52905	CHAUMONT CEDEX 9
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MAYENNE	18530045600026	PARC TECHNOPOLE BP 36135 RUE ALBERT EINSTEIN	53061	LAVAL CEDEX 9
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE MEURTHE ET MOSELLE	18542203700019	5, RUE DE LA VOLOGNE	54520	LAXOU
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MEUSE	18552203400122	LES ROISES SAVONNIERES DEVANT BAR - CS 10229	55005	BAR LE DUC CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE	18572203000011	64, AVENUE ANDRE MALRAUX	57045	METZ CEDEX 01
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIEVRE	18580001800035	25 BOULEVARD LEON BLUM - BP 80	58028	NEVERS CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'OISE	18600251500028	RUE FRERE GAGNE BP 40463	60021	BEAUVAIS CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ORNE	18610004600017	52 BOULEVARD DU 1ER CHASSEUR- BP 36135	61001	ALENCON CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY DE DOME	18630690800044	11 ALLEE PIERRE DE FERMAT	63171	AUBIERE CEDEX

ANNEXE

Liste des établissements secondaires couverts par l'agrément n° IF01762

ENSEIGNE	N° DE SIRET	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE
CHAMBRE D'AGRICULTURE DES HAUTES PYRENEES	18650002100016	20 PLACE DU FOIRAIL	65000	TARBES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PYRENEES ORIENTALES	18660003700011	19 AVENUE DE GRANDE BRETAGNE	66025	PERPIGNAN CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ALSACE	13001815300010	2 RUE DE ROME - CS 30022 SCHILTIGHEIM	67013	STRASBOURG CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU RHONE	18691001400031	18 AVENUE DES MONTS D'OR	69890	LA TOUR DE SALVAGNY
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE HAUTE-SAONE	18700004700014	17, QUAI YVES BARBIER BP 189	70004	VESOUL CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE SAONE ET LOIRE	18710004500017	59 RUE DU 19 MARS 1962 BP 522	71010	MACON CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE SAVOIE-MONT BLANC	13001692600011	52 AVENUE DES ILES	74994	ANNECY CEDEX 09
ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE	18007004700014	9 AVENUE GEORGE V	75008	PARIS
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION ILE-DE-FRANCE	13002381500017	19, RUE D'ANJOU	75008	PARIS
CHAMBRE D'AGRICULTURE DES DEUX SEVRES	18790003000029	CS 80004	79231	PRAHECQ CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN	18810004400018	LA MILLIASOLLE - BP 89	81003	ALBI CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU VAUCLUSE	18840002200029	SITE AGROPARC TSA 58432	84912	AVIGNON CEDEX 9
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA HAUTE VIENNE	18870202100034	SAFRAN 2 AVENUE GEORGES GUINGOUIN CS80912 PANAZOL	87017	LIMOGES CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DES VOSGES	18882203500013	LA COLOMBIERE - 17 RUE ANDRE VITU	88026	EPINAL CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE	18890001300015	14 BIS RUE GUYNEMER CS 50289	89005	AUXERRE CEDEX

ANNEXE

Liste des établissements secondaires couverts par l'agrément n° IF01762

ENSEIGNE	N° DE SIRET	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GUADELOUPE	18971003100080	ESPACE REGIONAL AGRICOLE CONVENANCE BP 35	97122	BAIE MAHAULT CEDEX
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE MARTINIQUE	18972003000023	PLACE D'ARMES BP 312	97286	LE LAMENTIN CEDEX 2
CHAMBRE D AGRICULTURE DE LA REUNION	18974111900011	24 RUE DE LA SOURCE BP 10134	97463	ST DENIS CEDEX